

OBJECTIF

Former des cadres intermédiaires ayant une parfaite maîtrise des dispositions légales et réglementaires de la vie des salariés en entreprise et des techniques de recrutement.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> > Gestionnaire de paie > Assistant DRH 	<ul style="list-style-type: none"> > Assistant chargé de recrutement > Assistant chargé de formation
DEBOUCHES MASTERS	<ul style="list-style-type: none"> > Master (P) Administration des Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> > Master (P) Marketing
PRE-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> > Etre détenteur d'une Licence 2, de préférence en gestion des ressources humaines, communication et développement des marques, assistantat de direction > Disposer d'une expérience professionnelle reconnues dans le domaine 	

CONTENU DU PARCOURS	1^{er} semestre	2^{ème} semestre
	30 Crédits	30 Crédits
UE MAJEURES	<ul style="list-style-type: none"> - Droit du travail et Protection sociale - Gestion administrative du personnel - Gestion de la paie - Gestion de la Formation professionnelle continue - Gestion prévisionnelle des emplois et compétences et outils d'évaluation du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'information ressources humaines (SIRH) - Gestion de la paie 2 (logiciel de traitement de la Paie SAGE) - Travail de fin d'études
AUTRES UE	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement et rémunération - Négociation sociale et Gestion des conflits - Anglais appliqué aux Ressources Humaines (Managing personnel) 	<ul style="list-style-type: none"> - Certification Excel Expert - Contrôle de gestion sociale - Entrepreneuriat - Méthodologie de recherche d'emploi et rédaction de mémoire
CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME	<ul style="list-style-type: none"> - Valider les 60 Crédits d'Evaluation Capitalisables et Transférables par an (contrôle continue + Examen Terminal) - Présenter, soutenir et valider le travail de fin d'étude 	

TARIFS	Licence Professionnelle 3^{ème} année
TOTAL ANNUEL	1 200 000 F CFA dont 100 000 de droits d'examen
REGLEMENTS ET VERSEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> - La possibilité de paiement en 4 versements : inscription, janvier, mars, et mai Les frais d'inscription (300 000) sont non remboursables en cas d'annulation avant le début des cours. - L'année académique commencée est due intégralement quel que soit le nombre de cours suivis. - Toute prise en charge (mairie, entreprise, Etat et Fonds de Développement de la Formation Professionnelle-FDFP) vient en déduction du montant fixé au tarif.



LES FILIERES ET PARCOURS

